

**SIERRA LEONE**

**La mort de Foday Sankoh ne diminuera en rien le rôle du Tribunal spécial dans la lutte contre l'impunité**

*Index AI : AFR 51/008/2003*

*EFAI*

Mercredi 30 juillet 2003

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Amnesty International a redit ce mercredi 30 juillet 2003 l'importance du rôle du Tribunal spécial dans la lutte contre l'impunité en Sierra Leone où ont été commis certains des crimes les pires de l'histoire de l'humanité.

*“La mort de Foday Sankoh prive cependant les centaines de victimes des atrocités qui ont été commises lors du conflit armé en Sierra Leone de la possibilité de voir un des responsables présumés de ces crimes tenu de rendre compte de ses actes devant la justice”,* a ajouté l'organisation de défense des droits humains.

En mars 2003, l'ancien dirigeant du Front révolutionnaire uni (RUF) Foday Sankoh avait été inculpé par le Tribunal spécial pour la Sierra Leone de crimes, crimes contre l'humanité et autres graves violations du droit international humanitaire. Il faisait partie des 12 personnes inculpées à ce jour par le Tribunal spécial en raison de leur responsabilité présumée dans ces crimes.

Amnesty International rappelle à tous les États qu'ils sont tenus de déférer à la justice les personnes soupçonnées d'avoir commis de graves violations du droit international humanitaire et les appelle à coopérer pleinement avec le Tribunal spécial pour la Sierra Leone. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**